Règlement de la consultation

Pouvoir adjudicateur
Fonds de Garantie des Assurances Obligatoires de Dommages (FGAO)
64 bis avenue Aubert
94682 Vincennes cedex
https://www.fondsdegarantie.fr/

DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES :

Le 27 novembre 2026 à 12h00

Objet et étendue de la consultation	
Objet	Maintenance des équipements d'impression (Canon et Lexmark) et de la solution uniFLOW, et acquisition d'équipements supplémentaires
Procédure de mise en concurrence	Marché passé selon une procédure d'appel d'offres ouvert en application des articles L. 2124-2 et R. 2124-2 du code de la commande publique.
Forme du marché - Technique achat	L'accord-cadre est régi par les articles R.2162-1 à R.2162-6 du code de la commande publique. Il s'exécute par l'émission de bons de commandes (R. 2162-13 et R. 2162-14 du CCP) et en prestations à prix forfaitaires. L'accord-cadre est mono-attributaire.
Allotissement	Le présent accord-cadre est alloti. Lot 1 : Maintenance des copieurs et de la solution uniFLOW et fourniture de matériels complémentaires Lot 2 : Maintenance des imprimantes et fourniture de matériels complémentaires Les évolutions stratégiques du Fonds de garantie pourront conduire à une réévaluation du besoin sur ses flux d'impressions, essentiellement sur le lot n°2.
Evolution du périmètre des prestations	Pendant la durée d'exécution du Contrat, le volume et/ou le périmètre des prestations susceptibles d'être confié au Titulaire est susceptible d'être réévalué en fonction de l'évolution stratégique du FGAO, notamment s'agissant du lot n°2. Cette évolution pourra conduire à une réduction substantielle des prestations, voire, à terme, à la cessation de tout ou partie des prestations objet du marché. À ce stade, la date à laquelle cette évolution interviendra ainsi que son ampleur ne peuvent être précisément déterminées.
Montants maximums des prestations / fournitures à prix unitaires	L'accord-cadre est passé sans minimum et avec un maximum. Pour le lot n°1, le montant maximum des prestations et fournitures à prix unitaires est fixé à 600 000 € HT pour toute la durée du marché ; Pour le lot n°2, le montant maximum des prestations et fournitures à prix unitaires est fixé à 350 000 € HT pour toute la durée du marché. Les prestations / fourniture à prix forfaitaire sont exclues du montant maximum.
Durée	Le marché est conclu pour une durée de 12 mois, reconductible 3 fois 12 mois, sans que sa durée totale ne puisse excéder 48 mois.

<table>
<tr><td>Variantes</td><td>La présentation de variante n'est pas autorisée.</td></tr>
<tr><td colspan="2">Présentation des candidatures et des offres</td></tr>
<tr><td>Contenu du DCE</td><td>01- Règlement de la consultation
02- Dossier de candidature
03- Projet de contrat
04- Cahier des charges
05- Cadre de réponse technique
06- Annexe financière
07- Déclaration de sous-traitance
08- Habilitation du mandataire en cas de groupements</td></tr>
<tr><td>Délai de validité des offres</td><td>120 jours</td></tr>
<tr><td>Groupements</td><td>Les groupements sont autorisés. Si le marché est attribué à un groupement conjoint, le mandataire conjoint sera solidaire de chacun des membres du groupement.

En application de l’article R2142-21 du code de la commande publique, un candidat ne peut pas se présenter en tant que candidat individuel et membres d’un ou plusieurs groupements ou en tant que membre de plusieurs groupements.
Si un tel cas se présentait, la candidature concernée sera immédiatement rejetée.</td></tr>
<tr><td>Présentation des candidatures</td><td>Les candidats produiront un dossier de candidatures comportant les éléments suivants :
• Le dossier de candidature complété ;
• Le cas échéant, une délégation de pouvoir ;
• En cas de groupement, le document d’habilitation du mandataire signé par l’ensemble des membres du groupement ;
• Une attestation d’assurance professionnelle ;
• Une attestation de régularité fiscale ;
• Une attestation de vigilance ;
• La liste nominative des salariés étrangers ou une attestation sur l’honneur de non emploi.</td></tr>
<tr><td>Présentation des offres</td><td>Les candidats déposeront à l’appui de leur offre un dossier comprenant :
- Le cadre de réponse technique *
- Le contrat
- Le bordereau des prix (en version Excel) intégralement complété sans modifications

*Afin de faciliter l’analyse des offres, le candidat respecte scrupuleusement le formalisme attendu notamment :
- Nombre de pages maximum : 15, annexes incluses ;
- Police : Trebuchet MS ;
- Taille de police : 11 ;
- Interligne simple ;
- Toutes marges : 1,5 cm ;
- L’insertion de lien hypertexte ou autre renvoi vers des documents ne sera pas prise en compte par le FGAO.
Toute page excédant cette limite ne sera pas analysée et ne sera pas prise en compte dans la notation de l’offre.</td></tr>
<tr><td>Critères de sélections des offres</td><td>
<table>
<tr><th>Lot n°1 - Critères</th><th>Pondération</th></tr>
<tr><td>1/ Qualité technique de la maintenance :</td><td>35%</td></tr>
<tr><td>Sous critère 1 : Méthodologie, organisation et exécution de la mission</td><td>10%</td></tr>
<tr><td>Sous-critère 2 : - Gestion des stocks de consommables, disponibilité des pièces détachés</td><td>10%</td></tr>
<tr><td>Sous critère 3 : Délais d’intervention</td><td>15%</td></tr>
<tr><td>2/ Acquisition de nouveaux équipements</td><td>20%</td></tr>
<tr><td>Sous-critère 1 : Fonctionnalités et performances</td><td>10%</td></tr>
<tr><td>Sous-critère 2 : Délais d’approvisionnement</td><td>10%</td></tr>
<tr><td>3/ Performances environnementales de la prestation</td><td>5%</td></tr>
<tr><td>4/ Prix</td><td>40%</td></tr>
<tr><td>Sous critère 1 : Coût de la maintenance</td><td>15%</td></tr>
<tr><td>Sous-critère 2 : Coût de la prestation</td><td>5%</td></tr>
</table>
</td></tr>
</table>

Sous-critère 3 : Prix des nouveaux équipements	*10%*
Sous-critère 4 : Coût du changement de licence de solution d'impression centralisée	*10%*

Lot n°2 - Critères	Pondération
1/ Qualité technique de la maintenance :	**35%**
Sous critère 1 : Méthodologie, organisation et exécution de la mission	*10%*
Sous-critère 2 : - Gestion des stocks de consommables, disponibilité des pièces détachés	*10%*
Sous critère 3 : Délais d'intervention	*15%*
2/ Acquisition de nouveaux équipements	**20%**
Sous-critère 1 : Fonctionnalités et performances	*10%*
Sous-critère 2 : Délais d'approvisionnement	*10%*
3/ Performances environnementales de la prestation	**5%**
4/ Prix	**40%**
Sous critère 1 : Coût de la maintenance	*15%*
Sous-critère 2 : Coût de la prestation	*10%*
Sous-critère 2 : Prix des nouveaux équipements	*15%*

La note prix sera calculée de la manière suivante :

Méthode classique : (Prix le plus bas / prix de l'offre examinée du candidat) x coefficient

En application de l'article R. 2161-4 du code de la commande publique, le Fonds de Garantie se réserve la possibilité d'examiner les offres avant les candidatures dans le respect des conditions déterminées par cet article.

Auditions	Le FGAO se réserve le droit d'organiser avec les 3 premiers candidats des auditions de présentation des offres. Il s'agira pour les candidats de répondre aux demandes de précisions sous forme de soutenance orale. L'attention du candidat est attirée sur le fait qu'en aucun cas il ne s'agit de négociations.

Conditions d'envoi et de remise des plis

Modalités pratiques

Le dossier est téléchargeable sur l'url suivante :

https://www.fondsdegarantie.fr/espace-marches-publics/

Afin de pouvoir décompresser et lire les documents mis à disposition par le pouvoir adjudicateur, les opérateurs économiques devront disposer des logiciels permettant de lire les formats suivants :

- Fichiers compressés au standard *.zip (lisibles par Winzip, Quickzip)
- Adobe® Acrobat® *.pdf (lisibles par le logiciel Adobe Reader)
- *.doc ou *.xls version 2000-2003 (lisibles par Microsoft Office ou OpenOffice)
- Rich Text Format *.rtf

Le cas échéant le format DWF (lisibles par les logiciels Autocad, ou des visionneuses telles que Autodesk DWF viewer,. . .).

Lors du téléchargement du dossier de consultation, il est recommandé à l'entreprise de créer un compte sur la plateforme de dématérialisation où il renseignera notamment le nom de l'organisme soumissionnaire, et une adresse électronique afin de la tenir informée des modifications éventuelles intervenant en cours d'une procédure (ajout d'une pièce au DCE, envoi d'une liste de réponses aux questions reçues,. . .).

Il est également conseillé aux candidats de s'identifier via une adresse mail « générique » ou accessible à plusieurs membres de la société afin d'éviter, en période de congés notamment, de manquer la communication d'informations ou encore de dépasser des délais limites de réponse.

Le candidat est informé que seul l'exemplaire du dossier de consultation détenu par le pouvoir adjudicateur fait foi.

Dépôt des offres	Le pouvoir adjudicateur impose la transmission des documents par voie électronique uniquement à l'adresse suivante :

	https://www.marches-publics.info/fournisseurs.htm **Le candidat veille à déposer son offre sur l'objet de marché correspondant. En cas d'erreur de dépôt, son offre pourrait être éliminée si la régularisation s'avérait impossible.** Le candidat déposera son offre dans des formats standards de type : *.docx, *.xlsx, *.pptx, *.pdf, *.zip, etc… . La signature électronique au moment du dépôt de l'offre n'est pas exigée. Les plis seront analysés au moyen de l'antivirus Sophos. Endpoint security version 10. En cas de détection d'un virus, le FGAO ouvrira la copie de sauvegarde, sous réserve que celle-ci ait été transmise dans les délais de la remise de l'offre.
Copie de sauvegarde	La remise d'une copie de sauvegarde est facultative. Les copies de sauvegarde des offres, sous pli cacheté, devront être remises avant le jour et l'heure inscrits sur la première page du présent règlement de la consultation. Les plis qui seraient remis, ou dont l'avis de réception serait délivré après la date et l'heure limites fixées ci-dessus, ainsi que ceux remis sous enveloppe non cachetée, ne seront pas retenus. Ils seront renvoyés à leurs auteurs. Les plis devront être adressés par lettre recommandée avec accusé de réception postal ou par tout moyen permettant de déterminer de façon certaine la date et l'heure de réception ou remis contre récépissé à l'adresse ci-dessous. Les plis porteront les mentions suivantes : **Fonds de Garantie des Assurances Obligatoires** **Service achats et marchés publics** Maintenance des équipements d'impression (Canon et Lexmark) et de la solution uniFLOW, et acquisition d'équipements supplémentaires Candidat : …….. **Copie de sauvegarde**
Conditions de la consultation	
Renseignements complémentaires / réserves sur les clauses contractuelles / modification du DCE	Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude ou émettre d'éventuelles réserves, les candidats devront faire parvenir une demande écrite sur le profil acheteur du pouvoir adjudicateur avant le **18 novembre 2026 à 12h00.** Une réponse sera adressée à tous les candidats ayant téléchargé le dossier de consultation (hors téléchargements anonymes), au plus tard 6 jours avant la date de remise des offres. Au plus tard, 6 jours avant la date de remise des plis, le pouvoir adjudicateur peut apporter des modifications au dossier de consultation. Les candidats doivent répondre sur la base de ce nouveau dossier. En cas de modifications trop importantes, la date limite de remise sera modifiée.
Signature du contrat	La clôture de la procédure implique au titulaire pressenti : - De remettre toutes les attestations administratives à jour au FGAO dans un délai de 5 jours maximum suivant la demande du FGAO ; - De retourner le contrat signé dans un délai indiqué par le FGAO En cas de refus ou d'absence de réponse du titulaire pressenti dans les délais susmentionnés, le FGAO pourra attribuer le contrat au candidat classé au rang suivant.